



BEAUHARNOIS

VOUS INFORME



À LA UNE

ADOPTION
DU BUDGET 2018
P. 3

Vol. 8 - N°2
9 MARS 2018





Vol. 8 - N°2
9 MARS 2018

03
GRAND
DOSSIER

08
ACTUALITÉS

13
CALENDRIER
AIDE-
MÉMOIRE

14
CALENDRIER
DES
COLLECTES

15
PRÉVENTION

15
AVIS
PUBLIC



Le 30 janvier dernier,
le conseil municipal a
adopté le budget 2018.

MOT DU MAIRE

Vous trouverez dans les pages qui suivent un budget à la hauteur des projets à venir, tels que la réfection de la rue Ellice, l'amélioration de l'intersection du chemin de la Beauce et du boulevard Cadieux, la construction de la marina et de la capitainerie ainsi que l'aménagement du parc Bissonnette. Le tout dans l'optique de positionner la Ville à titre de destination privilégiée pour une clientèle touristique.

C'est avec beaucoup de fierté d'ailleurs que nous vous annonçons que le taux de la taxe foncière ne connaît aucune augmentation cette année. Il n'y a que de légères hausses sur la taxe d'égout, qui n'avait pas été augmentée depuis 2011, ainsi que la taxe sur la cueillette sélective commerciale, mais c'est tout.

Nous vous présentons le budget en détail ainsi que le plan triennal d'immobilisations 2018-2019-2020, qui comptabilise des investissements de 129 269 123 \$, dont 36 090 550 \$ pour cette année. Mais aussi, dans ce *Beauharnois vous informe*, vous trouverez un dossier spécial pour souligner la Journée de la femme et de bonnes idées pour fêter Pâques de façon écolo.

En couverture :
Représentation 3D du
réaménagement de la rue Ellice



Bruno Tremblay - Maire

GRAND DOSSIER

ADOPTION DU BUDGET 2018

Le 30 janvier dernier, à l'occasion d'une séance extraordinaire, le conseil municipal a adopté le budget 2018. Celui-ci passe donc de 23 000 000 \$ à 25 725 000 \$ pour l'année en cours.

Contrairement à la tendance observée dans les autres villes du Québec, les citoyens de Beauharnois connaissent, cette année, un gel du taux de taxation. Le conseil municipal amorce 2018 avec précaution en présentant un budget où les revenus de taxes sont légèrement supérieurs à 2017.

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Le conseil municipal a également adopté son plan triennal d'immobilisations, représentant pour 2018 des investissements de 36 090 550 \$. L'administration municipale envisage de mettre en place les bases nécessaires à la poursuite du développement.

 Le budget complet est disponible sur le site Internet de la Ville.

PLAN TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS
2018-2019-2020

129 269 123 \$

LES PRINCIPAUX PROJETS



MONTANT ESTIMÉ
POUR LA DÉPENSE

IMPLANTATION D'UNE MARINA ET CONSTRUCTION D'UNE CAPITAINERIE

Implantation d'une marina
de 99 places ;

Construction d'une capitainerie
avec salle de réception
de 150 places.



2 000 000 \$



RÉFECTION DE LA RUE ELLICE

Revitalisation du centre-ville et de l'expérience piétonne ;

Réhabilitation complète des infrastructures existantes ;

Aménagement de mobiliers urbains ;

Enfouissement complet du réseau aérien d'Hydro-Québec.



13 000 000 \$

AMÉLIORATION DE L'INTERSECTION DU CHEMIN DE LA BEUCE ET DU BOULEVARD CADIEUX

Amélioration de la géométrie de l'intersection et de la fluidité
de la circulation ;

Mise en place d'un réseau pluvial et remplacement de l'aqueduc,
du boulevard Cadieux jusqu'à la rue Gendron.



1 200 000 \$



MISE AUX NORMES DE L'USINE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

Règlement d'emprunt de 11 000 000 \$ déjà autorisé ;

Mise à niveau des étangs aérés ;

Mise aux normes de l'usine d'épuration ;

Mise à niveau des stations de pompage ;

Mise en place de la conduite de refoulement.



13 500 000 \$

PROLONGEMENT DE LA RUE ROBERT-MCKENZIE

Création d'environ 14 lots additionnels pour des industries.



930 000 \$

RÉFECTION DU TERRAIN DE BASEBALL ET DU PARC BISSONNETTE

Réalisation des recommandations énoncées par la mutuelle MMQ ;

Nouvelle configuration du parc de baseball et de ses commodités dans le but d'offrir une meilleure expérience à l'ensemble des usagers et d'assurer la sécurité des joueurs, des spectateurs et des habitations à proximité.



1 250 000 \$

DÉVELOPPEMENT DU PARC INDUSTRIEL À L'EST DU CANAL

Acquisition des terrains ;

Préparation des plans et devis.

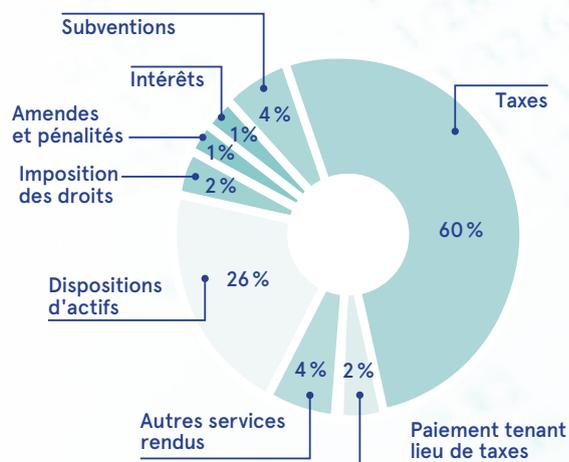


4 000 000 \$

BUDGET 2018

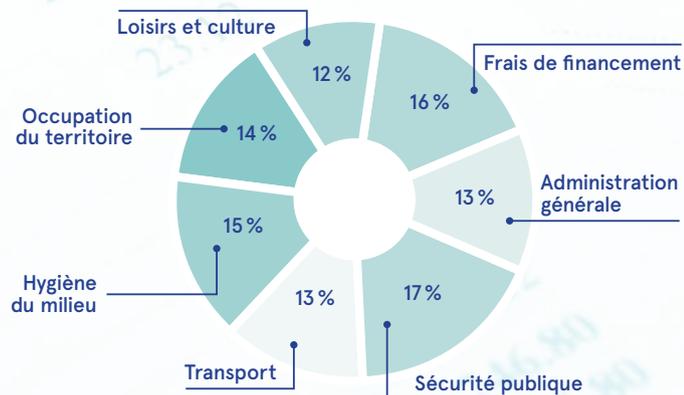
REVENUS

Taxes	15 272 858 \$
Paiements tenant lieu de taxes	498 054 \$
Autres services rendus	1 101 216 \$
Disposition d'actifs	6 687 000 \$
Imposition des droits	574 300 \$
Amendes et pénalités	205 000 \$
Intérêts	265 000 \$
Subventions	1 103 381 \$
Affectation du surplus	18 191 \$
TOTAL	25 725 000 \$



DÉPENSES PAR SERVICE

Administration générale	3 366 284 \$
Sécurité publique	4 521 700 \$
Transport	3 258 211 \$
Hygiène du milieu	3 883 125 \$
Occupation du territoire	3 516 888 \$
Loisirs et culture	2 989 038 \$
Frais de financement	4 189 754 \$
TOTAL	25 725 000 \$



DÉPENSES PARTICULIÈRES – QUOTES-PARTS AUX ORGANISMES

TRANSPORT



354 000 \$

Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM)



36 700 \$

Taxi-bus

OCCUPATION DU TERRITOIRE

341 519 \$

MRC

127 494 \$

Centre local de développement (CLD)

212 578 \$

Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)

ACTUALITÉS

SPÉCIAL JOURNÉE DE LA FEMME

HOMMAGE AUX FEMMES DE CHEZ NOUS

HISTORIQUE

THÉRÈSE MACKEY devient la première femme élue le 12 juin 1967 à titre de commissaire à la Commission scolaire de Beauharnois.

LISE LEDUC devient, à 33 ans, la première femme à être élue conseillère municipale à Beauharnois en 1974.

En 1978, Maple Grove voit également la première femme à siéger au conseil municipal en la personne de **THÉRÈSE LEDUC**.

Du côté du secteur de Melocheville, **ANGÉLIQUE JACQUES** est la toute première femme élue conseillère municipale en 1985. D'ailleurs, celle-ci marque encore une première en devenant, le 6 avril 2009, la première femme présidente du conseil d'administration de la Caisse populaire Desjardins Beauharnois.

CHARLOTTE BELZILE a grandement contribué à l'instauration, l'essor et la direction de la Maison des jeunes de Beauharnois pendant près de 30 ans.

GEORGETTE LEFEBVRE a consacré de nombreuses années au bénévolat pour différentes causes notamment pour la Société canadienne du Cancer, elle est la mère de la populaire docteure, **CHRISTIANE LABERGE**.

ACTUEL

ISABELLE HUDON, chef de la direction de la Financière Sun Life, Québec, devient la première femme à occuper le prestigieux poste de chef de mission du Canada auprès de la France. Elle apparaît plusieurs fois au palmarès des 100 femmes les plus influentes du pays. À l'aube de la cinquantaine, elle a déjà reçu plusieurs grands prix honorifiques pour ses nombreuses réalisations.

LA VILLE DE BEAUHARNOIS EMBAUCHE
50 FEMMES DONT 17 OCCUPENT
DES POSTES-CADRES.

RÉSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE DE FÉVRIER CONTRE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

La Ville de Beauharnois, en qualité de gouvernement de proximité, donne son appui indéfectible à la vaste campagne de sensibilisation sur la violence conjugale en adoptant, lors de l'assemblée municipale de février, une résolution spéciale contre la violence faite aux femmes. Elle appuie les efforts des organismes œuvrant dans ce domaine d'intervention afin de sensibiliser tous les citoyens contre la violence conjugale.

C'est dans cette optique que nous vous présentons tous les organismes qui œuvrent dans ce domaine sur notre territoire ou à proximité.



RÉPERTOIRE DES ORGANISMES CONTRE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES



CENTRE D'MAIN DE FEMMES

77, rue Saint-Charles
Salaberry-de-Valleyfield
(Québec) J6S 3Z9

☎ 450 371-1500
☎ 450 371-5552
information.dmf@gmail.com
🌐 dmaindefemmes.org

BUT : Accompagner les femmes afin de briser l'isolement dans le but d'améliorer leurs conditions de vie ; favoriser leur prise en charge individuelle et collective ; promouvoir leur présence dans toutes les sphères de la société.

C'est un lieu d'appartenance et d'intégration où les femmes peuvent être accompagnées dans leurs démarches dans un esprit féministe.

ENTRAIDE POUR MONOPARENTALES ET FAMILLES RECOMPOSÉES DU SUROÏT (EMFRS)

489, chemin Larocque
Salaberry-de-Valleyfield
(Québec) J6T 4C8

☎ 450 373-4047
emfrsuroit@cgocable.ca

🌐 famillesuroit.org

BUT : Défendre, promouvoir les intérêts et favoriser la prise en charge des familles monoparentales, recomposées du Suroît, ainsi que les familles ayant des enfants entre 6 et 17 ans.

L'ACCUEIL POUR ELLE

C.P. 644
Salaberry-de-Valleyfield
(Québec) J6S 5N6

☎ 450 371-4618
☎ 450 371-9656
accueil.pourelle@cgocable.ca

🌐 accueil-pourelle.org

BUT : Assurer un service d'aide et d'hébergement aux femmes victimes de violence conjugale et à leurs enfants ; qu'elle soit physique, psychologique, sexuelle ou économique. *L'Accueil pour Elle* voit à promouvoir et à défendre les intérêts et les droits des femmes, à favoriser et à soutenir leur autonomie. L'organisme travaille concrètement à l'amélioration et au changement des conditions de leur vie.

LA HALTE FAMILIALE

600, rue Ellice, local 303
Beauharnois (Québec) J6N 3P7

☎ 450 225-2725
info@haltefamiliale.org

🌐 haltefamiliale.org

BUT :

Offrir des services et des activités permettant l'épanouissement des familles tout en respectant le parcours de chacun (cuisine collective, halte-répét, relevailles...).

LA RE-SOURCE

C.P. 66017, Châteauguay
(Québec) J6K 5B7

La Re-Source est une maison d'aide et d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale avec ou sans enfants...

☎ 450 699-0908
1 877 699-1988

BUT : Offrir des services CONFIDENTIELS ET GRATUITS, 24 heures par jour, 7 jours par semaine.

Votre appel demeurera anonyme et confidentiel. Aucun appel n'apparaîtra sur votre facture de téléphone.

RE-NOU-VIE

71, rue Principale
Châteauguay (Québec) J6K 1G1

☎ 450 692-9805
renouvie@renouvie.com

🌐 renouvie.com/
Rejoignez-nous sur Facebook.

BUT : Centre d'entraide, de formation et de mobilisation pour les femmes en processus de rupture, les mères monoparentales ou celles qui vivent au sein d'une famille recomposée. Son accueil et ses activités sont ouvertes à toutes les femmes.

RECHERCHE DE PARTENAIRES ET D'ÉQUIPES DE HOCKEY POUR LE TOURNOI ATPA

Le tournoi de l'ATPA (Association des travaux publics d'Amérique) en est cette année à sa 32^e édition. Nous aurons la chance d'accueillir près de 500 joueurs, tous employés de divers services de travaux publics au Québec.

Ce sont donc 40 équipes qui tenteront de remporter ce populaire tournoi, devant le public beauharlinois, mais également devant parents et amis de diverses régions de la province. Cette magnifique vitrine représente une occasion pour les commerces locaux de présenter leurs produits et services à ces touristes. Pour vous afficher, vous engager comme partenaire ou prendre part au tournoi, il suffit de communiquer avec nous par Facebook : [ATPAvillebeauharnois/](https://www.facebook.com/ATPAvillebeauharnois/) josiane.perreault@ville.beauharnois.qc.ca.

Tous les frais sont à la charge du propriétaire.



NOUVELLE PAGE WEB SUR L'AGRILE DU FRÊNE

Le service d'occupation du territoire et d'aménagement urbain travaille sur une nouvelle page Web pour mieux vous informer sur l'agrile du frêne.

*Restez à l'affût
pour des nouvelles sur
le développement de ce
nouveau service informatif
aux citoyens.*



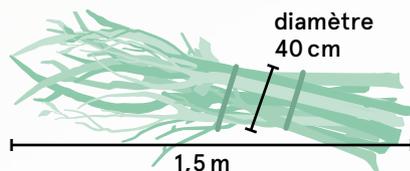
RAPPEL DES TARIFICATIONS POUR DIVERS SERVICES MUNICIPAUX

POUR LA DISPOSITION DES BRANCHES

La collecte des branches a lieu tous les lundis, de la mi-avril à la fin du mois d'octobre. La Ville offre deux collectes gratuites annuellement à ses citoyens.

Les branches doivent être déposées en bordure de la rue après 20 h la veille ou avant 7 h le jour même de la collecte. Les branches doivent mesurer moins de 5 centimètres de diamètre. Les matières excédant 5 centimètres de diamètre doivent être apportées à l'écocentre. Les branches doivent être disposées en ballot de 40 centimètres de diamètre et de 1,5 mètre de longueur maximum. Ces ballots doivent être placés de sorte à ce que le bout coupé soit dirigé vers la route.

Le temps alloué par résidence pour le déchiquetage ne doit pas excéder 15 minutes. Lorsque ce temps sera écoulé, le propriétaire concerné sera facturé au taux horaire de 120 \$. Les citoyens doivent appeler la réception des travaux publics avant le jeudi 16 h 30 de la semaine précédente pour être sur la liste de collecte de branches du lundi.



LOCALISATION, OUVERTURE ET FERMETURE DE VALVE D'ENTRÉE D'EAU

DURANT LES HEURES NORMALES
DE TRAVAIL.

Lundi au jeudi : 7 h à 12 h
13 h à 16 h 30

Vendredi : 6 h 30 à 12 h 30

COÛT : 35 \$ par appel

À L'EXTÉRIEUR DES HEURES
NORMALES DE TRAVAIL :
189 \$ PAR APPEL.

Les branches doivent
être disposées en ballot
de 40 centimètres
de diamètre et de 1,5 mètre
de longueur maximum.

VÉRIFIER OU DÉBOUCHER UN SERVICE D'ÉGOUT

Lorsqu'un citoyen appelle pour un problème d'égout bouché, les employés attitrés au département des travaux publics se rendent sur les lieux pour analyser la situation. À moins d'avis contraire, c'est la Ville qui procède aux travaux. À ce moment, tous les frais inhérents à la réparation des dommages sont à la charge du propriétaire.

Si la Ville n'est pas disponible pour effectuer les travaux, le propriétaire doit contacter immédiatement un plombier pour régler la situation. Tous les frais sont à la charge du propriétaire.



CLINIQUE D'IMPÔTS

Le Centre d'action bénévole offre une clinique d'impôts à la population de Beauharnois, Saint-Étienne-de-Beauharnois et Saint-Louis-de-Gonzague. Ce service s'adresse à toutes les personnes dont le revenu brut ne dépasse pas 25 000\$ ou 30 000\$ pour un couple et dont les revenus d'intérêts annuels ne dépassent pas 1 000\$.

HORAIRE :

1, 8, 13, 15, 20, 22, 27 mars et les 3 et 5 avril de 9 h à 11 h 45 et de 13 h à 15 h 30 à la salle Marie-Rose du centre communautaire.

COÛT :

3 \$ par inscription.

Aucune prise de rendez-vous. Présentez-vous directement au centre communautaire aux dates indiquées. Les impôts seront traités, sur place, le jour même dans la majorité des cas.

Ayez en main tous vos papiers de 2017, vos rapports de déclarations de revenus 2016 (fédéral et provincial) ainsi que vos avis de cotisation 2016.

Vous êtes locataire ? Il est obligatoire de fournir le relevé 31 émis par votre propriétaire.

Vous êtes propriétaire, vous devez avoir en main le compte de taxes municipales 2017.

 450 429-6453 ou cabbeauharnois.com

PRÉVOYEZ VOTRE DEMANDE DE PERMIS

Le beau temps est à nos portes. Si vous pensez effectuer des rénovations très bientôt ou vous faire installer une piscine, nous vous conseillons d'entreprendre rapidement les démarches auprès du **service de l'occupation du territoire et de l'aménagement urbain**. En vous renseignant sur les possibilités qui s'offrent à vous dès les premiers pas de votre projet, vous évitez de faire face à des délais inattendus en cours de chantier.

Gagnez du temps et complétez votre demande en ligne ! Rendez-vous sur notre site Internet et remplissez le formulaire approprié.



OUVERTURE DES POSTES ÉTUDIANTS DU 5 AU 19 MARS

**Plusieurs emplois disponibles !
Journée d'entrevues le 24 mars.**

Inscription en ligne SEULEMENT

 ville.beauharnois.qc.ca/offres-demplois



BANNISSEMENT DES SACS DE PLASTIQUE À COMPTER DU 22 AVRIL

Nous rejoignons le mouvement mondial pour agir afin de protéger l'environnement et, à notre tour, nous vous invitons à adopter des comportements écoresponsables. C'est pourquoi nous prenons part à la campagne « Je fais ma part » dans le but de réduire considérablement le nombre de sacs de plastique en circulation sur le territoire.

CONCRÈTEMENT, ON BANNIT :

Les sacs de plastique puisqu'ils se composent de pétrole et se retrouvent souvent dans l'environnement causant ainsi une nuisance visuelle ;

Les sacs de papier parce que pour les fabriquer, il faut couper plusieurs arbres ;

Les sacs oxodégradables, car ils créent des microplastiques qui restent dans l'environnement et parce que les sacs biodégradables ne sont dégradables que dans des conditions restreintes.

DÈS LE 22 AVRIL,
PENSEZ À TRIMBALER
VOS SACS
RÉUTILISABLES
AVEC VOUS.



PÂQUES ÉCOLO

Voici des idées pour souligner Pâques de façon écoresponsable :

1. Au lieu de gazon artificiel ou autre paille de plastique pour protéger vos gâteries, déposez au fond de vos paniers du maïs soufflé ou un emballage de tissu ;
2. Choisissez du chocolat équitable ou biologique, pour protéger l'environnement et les droits des personnes qui cultivent le cacao ;
3. Si vous souhaitez colorer vos œufs pour une chasse de Pâques, utilisez des colorants naturels tels que le cari, la liqueur de curaçao, du café soluble, du paprika, du jus de betteraves ou d'épinards entre autres ;
4. Pour éviter les abus de sucre, offrez de petits cadeaux non comestibles sans emballage ;
5. Visitez les petits marchés et les chocolateries près de chez vous pour encourager les entreprises de votre région.

MARS

- 17** SOIRÉE DE QUILLES
SALON DE QUILLES 5 ÉTOILES
Club Lions Beauharnois
19 h à 22 h
📍moring92@hotmail.com

- 23** SORTIE CABANE À SUCRE
CLUB DES AÎNÉS DE BEAUHARNOIS (FADOQ)
11 h à 15 h
📍Francine Bourcier : 450 429-7109

- 24** MON SAMEDI AVEC BRINDAMI
(HEURE DU CONTE)
EN COLLABORATION AVEC LA HALTE FAMILIALE
Bibliothèque de Beauharnois
10 h
📍450 429-3546, poste 260

- 25** SUPER BRUNCH
AU PROFIT DU CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE
Salle Marie-Rose du centre communautaire
9 h à 13 h
📍450 429-6453 ou www.cabbeauharnois.com

- 26 MARS**
AU 8 AVRIL TOURNOI PIERRE-LANIEL
Aréna André-Richard
📍fhmb.qc.ca ou 450 429-5114

AVRIL

- 1^{er}** DÉJEUNER DE LA LÉGION
ROYALE CANADIENNE
Salle de la Légion
358, boul. de Maple Grove
📍450 429-7191

Information :
450 429-3546 / ville.beauharnois.qc.ca

Suivez-nous sur : [f](#) [in](#) [t](#) [i](#)

VILLE DE
Beauharnois

CALENDRIER AIDE-MÉMOIRE

FÉVRIER – MARS

MARS

5 AU 9 SEMAINE DE RELÂCHE
 Programmation de la Ville de Beauharnois :
 ville.beauharnois.qc.ca
 Programmation de la MDJ :
 facebook/animation-Jeunesse Beauharnois
 Programmation de la MDE :
 lamaisondesenfantsmarierose.wordpress.com

JUSQU'AU 16 MARS VENTE DE TARTES
AU PROFIT DU CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE
 450 429-6453 ou
 cabbeauharnois.com

10 QUILLOTHON
AU PROFIT DE LA MAISON DES ENFANTS MARIE-ROSE
 Salon de quilles 5 étoiles
 Option A: 18 h 30 à 20 h
 Option B: 20 h 30 à 22 h
 450 395-0704

14 DÎNER COMMUNAUTAIRE
CLUB DES AÎNÉS DE BEAUHARNOIS (FADOQ)
 Local du club
 (2^e étage du centre communautaire)
 Inscription obligatoire avant le lundi précédent
 450 225-1578 ou 450 429-3362

15 COMPRENDRE ET APPLIQUER
L'ALIMENTATION HYPOTOXIQUE PAR LA CONFÉRENCIÈRE ROSEMARY TIKLÉ
 Bibliothèque de Beauharnois
 19 h
 Inscription obligatoire :
 450 429-3546, poste 260

Calendrier des collectes

AVRIL 2018						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

JUIN 2018						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

AOÛT 2018						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

MAI 2018						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

JUILLET 2018						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

SEPTEMBRE 2018						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

LÉGENDE – TYPES DE COLLECTES

- Collecte des ordures**
Seuls les bacs à ordures à l'effigie de la Grande réduction sont ramassés.
- Collecte du recyclage**
- Collecte de branches**
Afin de prévoir la collecte, communiquez avec le Service des travaux publics, au 450 225-0650 avant le jeudi précédent.

COLLECTES POUR TOUS LES SECTEURS :

- Collecte de feuilles**
Les sacs à l'effigie de la Ville sont obligatoires. En vente à la quincaillerie du centre, Timber Mart (Pouliot) et Canac.
- Collecte des plastiques agricoles**
- Collecte de surplus de carton**
- Collecte de sapins**
- Collecte d'encombrants**

SECTEURS

- QUEST** (bas du chemin de fer)
- EST** (haut du chemin de fer)
- CENTRE-BAS**
- CENTRE-HAUT**



PRÉVENTION INCENDIE

*Le printemps est à nos portes et le changement d'heure aussi. **C'est dans la nuit du 10 au 11 mars prochain que nous allons avancer l'heure.***

Qui dit changement d'heure dit changement de pile dans vos avertisseurs de fumée. Rappelez-vous également que les avertisseurs de fumée doivent généralement être remplacés après une période de 10 ans.

Il existe aussi des avertisseurs de fumée avec une pile au lithium qui a une durée de vie de 10 ans, comme l'avertisseur, donc pas de changement de pile aux changements d'heure. Ceux-ci sont vendus en quincaillerie et magasin grande surface.

Le printemps est aussi le moment pour vous d'enlever vos lumières de Noël si celles-ci ne sont pas déjà retirées. La guirlande de lumières n'est pas conçue pour être à des chaleurs et au soleil du printemps ou de l'été. Le fil risque de fendiller ou de sécher. La réutilisation de la guirlande est ainsi compromise en raison des risques de courts circuits ou d'incendie.



AVIS PUBLIC

DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES PAR QUATRE (4) DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES RELATIVEMENT AUX IMMEUBLES SUIVANTS : 925, RUE DU BOISÉ, 272, RUE PRINCIPALE, 373, RUE PRINCIPALE ET 238, RUE PRINCIPALE

PRENEZ AVIS QUE LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BEAUHARNOIS A REÇU DES DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES RELATIVEMENT AUX IMMEUBLES MENTIONNÉS EN TITRE.

DM-2017-0028 – 925, rue du Boisé

La demande de dérogation mineure a pour but d'autoriser l'installation d'une enseigne sur muret de 2,44 mètres de hauteur par 3,66 mètres de largeur et une profondeur de 40,64 centimètres. La réglementation stipule que la dimension pour les enseignes sur murets ne doit pas excéder 3,05 mètres de hauteur par 1,83 mètre de largeur et une profondeur de 45 centimètres.

DM-2017-0029 – 272, rue Principale

La nature de la demande consiste à subdiviser le terrain actuel pour y permettre la construction d'une habitation multifamiliale isolée de quatre (4) logements. Le projet est dérogatoire au niveau de la profondeur des lots ainsi que l'alignement de la nouvelle construction. Le premier lot aurait une profondeur de 23,90 mètres alors que la profondeur minimale prescrite à la grille des usages et normes est de 27 mètres. Le deuxième lot aurait une profondeur de 22,90 mètres alors que la profondeur minimale prescrite à la grille des usages et normes est de 28 mètres. Également, la façade de l'habitation multifamiliale, située dans une rue courbe, ne serait pas implantée parallèlement à la corde reliant les deux extrémités du lot.

DM 2017-0030 – 373, rue Principale

La demande de dérogation mineure a pour but d'autoriser la construction d'une habitation unifamiliale avec une marge avant de 6,14 mètres alors que la marge avant minimale prévue à la grille des usages et des normes est de 7,5 mètres.

DM-2018-0001 – 238, rue Principale

La demande de dérogation mineure a pour but d'autoriser la construction d'une habitation multifamiliale isolée de six (6) logements où le niveau du rez-de-chaussée serait à 2,82 mètres au-dessus du niveau du centre de la rue située en façade du bâtiment principal alors que la réglementation stipule que le niveau du rez-de-chaussée ne doit pas être à plus de 1,85 mètre au-dessus du niveau du centre de la rue située en façade du bâtiment principal.

Le conseil municipal statuera sur ces demandes à la suite d'une recommandation du comité consultatif d'urbanisme, à l'occasion de la séance ordinaire qui sera tenue le mardi 10 avril 2018 à compter de 19 h à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Beauharnois située au 660, rue Ellice, à Beauharnois. Toute personne intéressée ayant un intérêt aux présentes pourra se faire entendre par le conseil municipal de la Ville de Beauharnois.

Donné à Beauharnois, ce 6 mars 2018
Manon Fortier, greffière

Le bulletin municipal BEAUHARNOIS VOUS INFORME est distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité de Beauharnois.

La forme masculine utilisée dans ce document désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes. Tout texte publié dans ce mensuel peut être reproduit avec mention de la source.

Conseillère aux communications :
Audrey Caza

Agente d'information :
Jessica Stafford

Directrice des ressources humaines et des communications :
Paméla Nantel

Design graphique, rédaction et révision de textes : duval design communication



Imprimé sur du Rolland Enviro 100 Print, contenant 100 % de fibres postconsommation, certifié Choix environnemental, procédé sans chlore et fabriqué au Québec par Cascades à partir d'énergie biogaz.

VILLE DE
Beauharnois

**MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

Linda Toulouse – Secteur de Pointe-du-Buisson
Jocelyne Rajotte – Secteur des Îles-de-la-Paix
Roxanne Poissant – Secteur de la Beauce
Guillaume Lévesque-Sauvé – Secteur des Moissons
Richard Dubuc – Secteur Saint-Louis
Alain Savard – Secteur du parc industriel
Bruno Tremblay – Maire

**PROCHAINE SÉANCE
ORDINAIRE DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Le 10 avril 2018 à 19 h

HÔTEL DE VILLE

660, rue Ellice, bureau 100
Beauharnois (Québec) J6N 1Y1

450 429-3546

ville.beauharnois.qc.ca

Suivez-nous sur : [f](#) [in](#) [t](#) [g+](#)